

## A destination des directions de thèse : aide à la saisie du rapport pour le CSI

Dans le présent document, les points de vigilance portent sur :

- Le mot de passe
- L'onglet « Enregistrer le rapport uniquement »
- L'onglet « Soumettre le rapport définitif »
- La procédure permettant d'adresser votre rapport au CSI

N'hésitez pas à nous faire remonter des points susceptibles de poser problème, afin que nous puissions compléter ce tutoriel.

### Adum

Toutes les personnes dont le nom apparaît dans Adum disposent d'un compte associé. Celui-ci a été créé par les gestionnaires des écoles doctorales qui utilisent Adum, en privilégiant généralement leur adresse électronique institutionnelle.

Si vous ne vous êtes jamais connecté à votre espace Adum, demander un nouveau de mot de passe en utilisant votre adresse institutionnelle :

Plateforme Adum : <https://adum.fr/index.pl>

Si la démarche n'aboutit pas, les gestionnaires de l'EDSP2 ([edsp2@u-bordeaux.fr](mailto:edsp2@u-bordeaux.fr)) pourront vous communiquer l'adresse e-mail enregistrée.

### Le Mot de passe

Trois liens URL ont été créés pour chaque doctorant. Ils permettent à toutes les parties de rédiger leur rapport : doctorant, **direction de thèse**, CSI

Le doctorant communique à son directeur de thèse le lien URL pour établir le « rapport annuel de la direction de thèse ».

Un mot de passe est demandé. Il s'agit du Pass CSI Bordeaux. Il est affiché dans le compte Adum du directeur de thèse, en haut et à gauche de l'écran. Au moment de copier, ne pas mettre d'espace avant et après le mot de passe.

### L'onglet « Enregistrer le rapport uniquement »

Il est possible d'arrêter la saisie à tout moment pour y revenir ultérieurement. Il faut cliquer sur « Enregistrer le rapport uniquement » pour enregistrer la saisie.

En cas de co-direction, le directeur de thèse principal (1<sup>er</sup> nom dans Adum) peut communiquer son Pass CSI Bordeaux au co-directeur pour consulter/compléter le rapport avant soumission du rapport définitif.

### L'onglet « Soumettre le rapport définitif »

Quand le rapport est définitivement renseigné, cliquer sur « Soumettre le rapport définitif ». Attention, il ne sera plus possible de faire des modifications. L'ED pourra redonner la main mais toute la saisie sera à refaire.

**Attention : Le bouton « Soumettre le rapport définitif » permet uniquement d'enregistrer le rapport définitif. Il ne permet pas de soumettre automatiquement le rapport au CSI**

## / Avis sur la réinscription en thèse

Favorable  Défavorable

Avis circonstancié

Date de l'établissement du rapport

jj / mm / aaaa

Enregistrer le rapport uniquement

Soumettre le rapport définitif

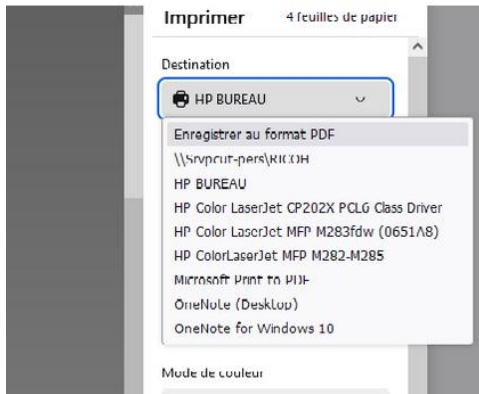


### La procédure permettant d'adresser votre rapport au CSI

Le rapport doit être adressé au CSI par mail. Pour adresser le rapport au CSI, il faut enregistrer la page au format PDF. Pour ce faire, aller sur le menu du navigateur :

Imprimer

Enregistrer au format PDF



Vous pourrez télécharger le fichier au format PDF, l'enregistrer sur votre ordinateur et le transmettre aux membres du comité de suivi